

Plan Local
d'Urbanisme

Echelle : 1/750 ème

Approuvé par délibération du Conseil Municipal du 28 juin 2006
-Révisions n°1,2 et 3 approuvées par délibérations du Conseil Municipal du 30 juin 2007
-Révisions n°4 et 5 approuvées par délibérations du Conseil Municipal du 2 octobre 2008
-Modification n°2 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 2 octobre 2008
-Modification n°3 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 5 octobre 2009
-Révisions n°7 et 8 par délibération du Conseil Municipal du 16 juin 2010
-Modification n°4 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 22 juillet 2011
-Révisions simplifiées n°9 et 10 approuvées par délibérations du Conseil Municipal du 9 octobre 2014
- Révision allégée approuvée par délibération du Conseil Municipal du 07 novembre 2023
- Déclaration de Projet Emportant Mise en Compatibilité du PLU approuvée par délibération du Conseil Municipal du 7 novembre 2023



Zones du Plan Local d'Urbanisme

Zone non aedificandi

Zone humide protégé au titre de l'article L. 151-23

Espaces Boisés Classés

Emplacement réservé

Ligne de retrait

